



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lieux de culte

Question au Gouvernement n° 1962

Texte de la question

INSCRIPTIONS RACISTES SUR LA MOSQUÉE DE SAINT-ÉTIENNE

M. le président. La parole est à M. Régis Juanico, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
M. Régis Juanico. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Je souhaite y associer mon collègue stéphanois Jean-Louis Gagnaire.

Monsieur le Premier ministre, aux côtés de nombreuses croix gammées peintes à la bombe, près d'une dizaine d'inscriptions racistes, xénophobes et islamophobes ont été découvertes hier matin sur les murs de la Grande mosquée, dans le quartier du Soleil à Saint-Étienne.

Je peux en témoigner, ces actes inqualifiables ont provoqué sur place une immense émotion et une incompréhension totale. Ils ont profondément choqué la communauté musulmane, qui voit son lieu de culte souillé, et, plus largement, tous les Stéphanois, tant ce déferlement de haine se situe aux antipodes de nos valeurs républicaines du " vivre ensemble ".

En raison de son passé minier et industriel, la ville de Saint-Étienne a toujours été un creuset, une terre d'accueil, de brassage et d'intégration pour des hommes et des femmes venus de loin, d'Europe de l'Est ou du Sud comme du Maghreb. Notre territoire sait tout ce qu'il doit à ces hommes et à ces femmes, quelles que soient leur origine ou leurs croyances, venus à tour de rôle au cours de notre histoire renforcer la main-d'oeuvre économique et bâtir la richesse de notre pays.

La semaine dernière, notre collègue Armand Jung vous interpellait sur la profanation du cimetière israélite à Strasbourg. En tant qu'élus de la nation, nous sommes bien placés pour constater la recrudescence des actes racistes, xénophobes et antisémites ces derniers mois.

Depuis de longues semaines, vous avez, avec le débat sur l'identité nationale, entretenu un climat délétère dans notre pays (*Protestations sur plusieurs bancs du groupe UMP*),...

M. Yves Nicolin. Mensonge !

M. Régis Juanico. ...un climat propice aux dérapages, aux affrontements, à la stigmatisation de certaines catégories de la population. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Et Frêche ?

M. Régis Juanico. Devant la répétition de ces actes odieux, vous devez mettre un terme à ce climat de haine et de suspicion.

Concernant les faits extrêmement graves survenus à la mosquée de Saint-Étienne, pouvez-vous nous assurer que tout sera entrepris pour retrouver les auteurs de ces actes ignobles et que ceux qui les ont commis, une fois arrêtés, seront sanctionnés avec la plus grande fermeté ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Comme chacun d'entre nous, monsieur le député, j'ai appris hier avec consternation la profanation de cette mosquée à Saint-Étienne. Je ne ferai d'ailleurs pas l'honneur à son auteur ou à ses auteurs de citer exactement les insultes et les injures qui ont été inscrites sur trois murs.

Dès que j'en ai pris connaissance, j'ai demandé au préfet de la Loire de se rendre immédiatement sur place afin

de témoigner de la solidarité de l'État à l'égard de l'ensemble de la communauté musulmane.

(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)

Parallèlement, j'ai fait part très directement au président du Conseil français du culte musulman, M. Mohammed Moussaoui, de notre totale détermination à faire respecter à la fois la légalité et les valeurs républicaines.

Ces actes, aussi stupides que barbares, sont d'abord une insulte à l'égard des croyants, croyants musulmans, comme ce fut le cas hier, croyants de la communauté juive, comme ce fut le cas la semaine dernière à Strasbourg, où je me suis d'ailleurs rendu immédiatement, croyants catholiques, comme ce fut malheureusement le cas il y a quelques mois dans une commune du département du Nord, mais, au-delà des croyants, c'est la communauté nationale tout entière qui se trouve ainsi offensée.

Lorsqu'un culte est profané, lorsque des sépultures sont dégradées, lorsque des insultes sont proférées, ce sont la République et ses valeurs qui sont ainsi piétinées.

Quelles que soient les motivations, raisons idéologiques, haine raciste, comportement extrémiste, dérive satanique ou tout simplement désœuvrement imbécile, le ou les auteurs doivent savoir qu'ils seront inéluctablement identifiés, interpellés, déférés et sanctionnés, car la seule réponse possible, c'est la condamnation morale et la sanction pénale. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : [M. Régis Juanico](#)

Circonscription : Loire (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1962

Rubrique : Cultes

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 février 2010